



Syndicat Mixte des Installations Sportives des Collèges de la Région de Nemours

41 Quai Victor Hugo – 77140 NEMOURS
Tél. : 01 64 28 10 00 - Mail : secretariat.smcolleges@smts-cesfr

COMPTE-RENDU de la Réunion du Comité Syndical Elargi qui s'est tenue à la Salle Fleuret Charpentier de Saint Pierre les Nemours le Jeudi 14 AVRIL 2022 à 18 h 30

Nombre de délégués			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Votants
88	41	11	52

Date de convocation : le 8 avril 2022

Date d'affichage : le 8 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi quatorze avril à 18h30, le Comité élargi du Syndicat Mixte des Installations Sportives des Collèges de la Région de Nemours, s'est réuni en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Bruno LANDAIS, Vice-Président.

Étaient présents :

- ARVILLE : Madame SCHÄFER Sylvie,
- AUFFERVILLE : Madame TOUZET Nathalie, Madame BILLARD Christine,
- BAGNEAUX SUR LOING : Monsieur JAMET Claude,
- BEAUMONT DU GATINAIS :
- BLENNES :
- BOUGLIGNY : Monsieur LIGÈRE Philippe,
- BOURRON MARLOTTE : Madame DUWEZ Nathalie,
- BRANSLES :
- CHAINTREAUX :
- CHATEAU LANDON : Monsieur PEREIRA Serge,
- CHATENOY : Madame BILAND-PERENNES Isabelle, Monsieur MORVAN Éric,
- CHENOU : Madame CHAMBRUN Patricia, Madame GUYON-SISNAKI Sophie,
- CHEVRAINVILLIERS : Madame VERHUST Annie,
- DARVAULT : Madame GAUTREAU Catherine,
- DIANT : Madame GODON Chantal,
- EGREVILLE :

- EPISY (MORET-LOING-ET-ORVANNE) :
- FAY LES NEMOURS : Madame PAROISSIEN Martine, Madame ROUSTEAU Corinne,
- FLAGY : Madame DESBORDES Nadine,
- GREZ SUR LOING :
- GUERCHEVILLE :
- LA GENEVRAYE :
- LA MADELEINE SUR LOING : Madame LENOIR Anne, Madame POINTEAU Régine,
- LARCHANT :
- LORREZ LE BOCAGE : Monsieur BICHEREL Claude, Monsieur LABARRE Christophe,
- MAISONCELLES EN GATINAIS : Monsieur BAILAY Max-André, Monsieur GARLAND Maurice,
- MONCOURT FROMONVILLE : Monsieur LABELLE Maxime, Monsieur GIBOUTET David,
- MONDREVILLE :
- NANTEAU SUR LUNAIN :
- NEMOURS : Madame PETITDIDIER-LENOIR Nathalie,
- NONVILLE : Monsieur GAYAT Thierry, Madame MORETTI Marie,
- OBSONVILLE :
- ORMESSON :
- PALEY :
- POLIGNY : Madame LEDUC Christine, Madame HERNANDEZ Christiane,
- SAINT PIERRE LES NEMOURS : Monsieur LANDAIS Bruno,
- SOUPPES SUR LOING : Madame VILETTE Nathalie,
- THOURY FERROTTE : Monsieur TOMAS José,
- TREUZY LEVELAY : Madame REYNA Fanny, Monsieur DUROSSET Michel,
- VAUX SUR LUNAIN :
- VILLEBEON : Monsieur SIMONET François, Madame GRATIOT Brigitte,
- VILLEMARECHAL : Madame KLEIN Laurence, Madame LIGNON-CACHET Nathalie,
- VILLIERS SOUS GREZ :
- VOULX : Madame MORVANT HOCQUET Amandine, Monsieur BRASSART Mickaël.

Etaient absents excusés :

- ARVILLE : Monsieur BESLÉ Cyril,
- BAGNEAUX SUR LOING : Madame SIMON-AFANASSIEFF Caroline,
- BOUGLIGNY : Monsieur BARTHELEMY Jean-Benoist,
- BOURRON MARLOTTE : Madame SCHAPPACHER Karine,
- CHATEAU LANDON : Madame GOUSSERY Sophie,
- CHEVRAINVILLIERS : Monsieur OUDIN Benoît,
- FAY LES NEMOURS : Monsieur LEYDIER Éric,
- GUERCHEVILLE : Monsieur LALOUE Didier,
- LARCHANT : Monsieur PHILIPP Brice,
- MONDREVILLE : Madame FROT Nicole,
- NANTEAU SUR LUNAIN : Madame PAUTRAT Cindy, Monsieur VANOSSOLAERE Régis,
- NEMOURS : Madame MARCANDELLA Florence,
- SAINT PIERRE LES NEMOURS : Monsieur MORVAN Fabrice,
- TREUZY LEVELAY : Madame NAEGELLEN Delphine.

Etaient absents :

- BEAUMONT DU GATINAIS : Monsieur POZO Nicolas, Monsieur TRIPET Philippe,
- BLENNES : Madame PRISÉ Stéphanie, Monsieur ROBERT Jean-François,
- BRANSLES : Monsieur MOMIC Milan, Monsieur TELES Roberto,
- CHAINTREAU : Madame RINGENBACH-KERHERVÉ Nathalie, Madame POLI-MUGNIERY Sylvie,
- DIANT : Monsieur DA COSTA FERREIRA Paulo,
- EGREVILLE : Madame PACCOU Véronique, Madame RIBES Sylvie,

- EPISY (MORET-LOING-ET-ORVANNE) : Madame GRAU Anne, Monsieur BODIER Guillaume,
- FLAGY : Madame MOREAU Déborah,
- GREZ SUR LOING : Madame CABELLAN Florence, Madame EVRARD Elodie,
- GUERCHEVILLE : Monsieur MOISSON Éric,
- LA GENEVRAYE : Madame EGELS Aurore, Monsieur ENG Charles,
- LARCHANT : Monsieur MOUCHET Stéphane,
- MONDREVILLE : Madame TAVERNE Laurence,
- OBSONVILLE : Madame GUINET Marie-Cécile, Madame COUSIN Herminia,
- ORMESSON : Madame DUPLESSIS Véronique, Madame BOSSON Léa,
- PALEY : Madame CAPPAN Mélanie, Madame VASSEUR Aurélie,
- SOUPPES SUR LOING : Madame FROT Yvonne,
- THOURY FERROTTE : Monsieur CHOLLET Denis,
- VAUX SUR LUNAIN : Monsieur PREVOST Charlie, Madame MAQUENNEHAN-AZIZ Claire,
- VILLIERS SOUS GREZ : Monsieur CHAPET Guillaume, Monsieur MASSON Thierry,

POUVOIRS :

- de Monsieur BESLÉ Cyril à Madame SCHÄFER Sylvie,
- de Madame SIMON-AFANASSIEFF Caroline à Monsieur JAMET Claude,
- de Monsieur BARTHELEMY Jean-Benoist à Monsieur LIGÈRE Philippe,
- de Madame SCHAPPACHER Karine à Madame DUWEZ Nathalie,
- de Madame GOUSSERY Sophie à Monsieur PEREIRA Serge,
- de Monsieur OUDIN Benoît à Madame VERHUST Annie,
- de Madame FROT Nicole à Madame LEDUC Christine,
- de Madame PAUTRAT Cindy à Monsieur LANDAIS Bruno,
- de Monsieur VANOSSELAERE Régis à Monsieur LANDAIS Bruno,
- de Madame MARCANDELLA Florence à Madame PETITDIDIER-LENOIR Nathalie,
- de Monsieur MORVAN Fabrice à Monsieur MORVAN Eric.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À CETTE RÉUNION :

- Monsieur GARREAU Antoine, Educateur Sportif,
- Madame PORTELETTE Béatrice, Rédacteur.

Monsieur Bruno LANDAIS souhaite la bienvenue à ses collègues. Il précise que c'est pour lui une réunion particulière suite au décès de Didier CHASSAIN.

Il informe ses collègues que le quorum requis a été fixé au tiers des membres en exercice, selon l'article 6 de la loi du 14 novembre 2020, de ce fait le nombre est passé de 45 à 30, le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Ordre du jour :

- 1/ - Adoption des procès-verbaux des réunions du jeudi 4 mars 2021 et du vendredi 19 mars 2021,
- 2/ - Adoption du Compte de Gestion de l'exercice 2021,
- 3/ - Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2021,
- 4/ - Affectation des résultats,
- 5/ - Budget Primitif pour l'exercice 2022,
- 6/ - Contribution des communes, élèves lycéens, pour l'exercice 2022.

N° 2022.02

1/ - Adoption des procès-verbaux des réunions du jeudi 4 mars 2021 et du vendredi 19 mars 2021

Monsieur Bruno LANDAIS présente pour validation les procès-verbaux des réunions du jeudi 4 mars 2021 et du vendredi 19 mars 2021. Aucune remarque n'est formulée.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, moins deux abstentions, valide les procès-verbaux des réunions du jeudi 4 et du vendredi 19 mars 2021.

N° 2022.03

2/ - Adoption du Compte de Gestion de l'exercice 2021

Suite au décès de Monsieur Didier CHASSAIN, Président du Syndicat, Monsieur Bruno LANDAIS, Vice-Président, présente à l'Assemblée, pour examen, le compte de gestion 2021 du Syndicat transmis par le comptable public qui constate que les résultats sont identiques au compte administratif et laissent apparaître :

- un excédent de fonctionnement de clôture de **289 052,12 €**
- un déficit d'investissement de clôture de **144 730,73 €**.

N° 2022.04

3/ - Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2021

Après avoir effectué la lecture des résultats du Compte Administratif de 2021 présentant les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes
<u>Section de Fonctionnement</u>		
Résultats reportés 2020		112 445,09
Opérations de l'exercice 2021	925 628,66	1 102 235,69
TOTAL	925 628,66	1 214 680,78
Résultat d'exercice de fonctionnement (a)		289 052,12
<u>Section d'Investissement</u>		
Résultats reportés 2020	134 104,66	
Opérations de l'exercice 2021	151 896,73	141 270,66
TOTAL	286 001,39	141 270,66
Résultat d'exercice d'investissement (b)	144 730,73	
Résultat Global d'exercice (a – b)		<u>144.321,39</u>

Le Compte Administratif de l'exercice 2021 est approuvé à l'unanimité.

N° 2022.05

4/ - Affectation des résultats

Le Vice-Président propose à l'Assemblée d'affecter les résultats comme suit :

- D001	Déficit d'investissement reporté	144 730,73 €
- R1068	Excédent de fonctionnement comptabilisé	144 730,73 €
- R002	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	144 321,39 €

L'assemblée syndicale adopte à l'unanimité les propositions du Vice-Président pour affecter au budget primitif de 2022 les résultats constatés au compte administratif de 2021.

N° 2022.06

5/ - Budget primitif pour l'exercice 2022

Le Budget Primitif pour 2022 est adopté à l'unanimité, se présentant en équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1 558 313,12 € dont 310 766,73 € pour la section d'investissement.

En ce qui concerne le Syndicat Elargi, le détail se décompose comme suit :

- **Dépenses de Fonctionnement :**

- Article 66111 : Intérêts réglés à l'échéance	5.255,83 €
- Article 661121 : Montant des ICNE de l'exercice	2.686,30 €
- Article 661122 : Montant des ICNE de l'exercice N-1	- 3.941,87 €
Soit un total, au compte 66	4.000,26 €

- **Dépenses d'Investissement :**

- Article 1641 : Emprunt en €uro (Capital)	36.552,41 €
--	-------------

- **Recettes de Fonctionnement :**

- Article 74741 : Contributions des Communes	20.056,40 €
- Article 74751 : Contributions CC	21.752,90 €
Soit un total, au compte 74	41.809,30 €

N° 2022.07

6/ - Contribution des communes pour l'exercice 2022

Il est proposé, pour l'équilibre du budget, une contribution d'un montant de **37,70 €** par élève lycéen pour l'exercice 2022. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 00, le Vice-Président remercie ses collègues pour leurs participations.